

# HAUTEFORT, NOTRE PATRIMOINE

## COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ N° 38 JANVIER 2014



### SOMMAIRE

I.	La lettre de la Présidente.	<i>page 3</i>
II.	Dernières nouvelles de HNP	<i>page 4</i>
III.	Comptes rendus des réunions du C.A. Séquence Jeux	<i>page 5 à 7</i> <i>page 7</i>
IV.	Découverte « Châteaux et Belles Demeures au Pays de Hautefort »	<i>pages 8 à 10</i>
V.	De la Forge d'Ans à Peyzac-le-Moustier, la route des canons 1691-1830	<i>pages 11 à 18</i>
VI.	Nécrologie, décès de Mme Annick Queyroi et Mr Maurice Dumoncel Quelques unes de nos publications	<i>pages 18 à 19</i> <i>page 20</i>

Hôtel de Ville de HAUTEFORT, rue Sylvain Floirat, 24390 - HAUTEFORT.

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

Identifiant SIRET : 511 423 485 00016

Site internet : <http://hautefort-notre-patrimoine.fr> Contact : [secretariat@hautefort-notre-patrimoine.fr](mailto:secretariat@hautefort-notre-patrimoine.fr)

- déclarée à la Préfecture de la Dordogne le 17 Septembre 1997 - Récépissé N° 308161, publiée au J. O. N° 41 du 11 Octobre 1997.  
- objet : connaissance du Pays de HAUTEFORT, recensement et classement de tous documents historiques relatifs à la commune de HAUTEFORT et aux communes voisines ; mise à la disposition du public des documents ainsi centralisés.

\*\*\*\*\*

# HAUTEFORT, NOTRE PATRIMOINE

*Sylvette MICHEL, sa présidente,  
ainsi que tous les membres du Conseil d'Administration  
vous présentent leurs meilleurs vœux pour  
l'année 2014*



Lavoir de la Font-Gourdou  
Dessin original de Philippe GILLOPÉ, 2002.

HAUTEFORT NOTRE PATRIMOINE - Association régie par la loi de 1901  
Hôtel de ville de HAUTEFORT - Rue Sylvain Floirat  
24390 HAUTEFORT

Site internet : <http://hautefort-notre-patrimoine.fr>  
Contact : [secretariat@hautefort-notre-patrimoine.fr](mailto:secretariat@hautefort-notre-patrimoine.fr)

HAUTEFORT NOTRE PATRIMOINE - Association régie par la loi de 1901  
Hôtel de ville de HAUTEFORT - Rue Sylvain Floirat  
24390 HAUTEFORT

## *Note de dernière minute :*

*Le Bureau vous informe de la mise en place prochaine de séances de conversations en occitan local (le patois). Si cela vous intéresse, veuillez vous faire connaître afin que nous puissions l'organiser.*

*Merci*

## Nos résolutions pour 2014 ....

Chers adhérents,

Par suite de vos remarques précédentes, nous mettons en œuvre dans ce numéro de janvier 2014, trois modifications majeures.

La typographie tout d'abord, que vous jugiez trop petite. Nous passons donc la taille des caractères de 10 à 12.

La feuille d'adhésion ensuite. Vous répugnez à découper votre beau Compte rendu pour en détacher cette feuille. Nous le comprenons parfaitement. Dorénavant cette feuille sera volante et nous récupérerons ainsi un peu de la place prise par le passage à la typographie 12.

Enfin, chaque article sera dorénavant assorti d'une miniature de l'auteur, je commence ici par moi-même. Ainsi vous verrez mieux qui vous lisez.

À vous donc, maintenant, de nous dire si nos résolutions pour 2014 vous plaisent !

*Michel Massénat*



I.

La lettre de la Présidente

*Chers Adhérents, chers Amis,*

*Les membres du Conseil d'Administration se joignent à moi pour vous présenter à toutes et tous nos meilleurs vœux pour cette année qui commence. Qu'elle vous apporte tout ce que vous pouvez souhaiter, sur le plan santé, familial ou autre. Nous aimerions que 2014 nous réserve encore beaucoup de grands et bons moments en votre compagnie. Vous nous faites l'honneur et le plaisir de venir à nos diverses manifestations toujours plus nombreux et rien n'est plus encourageant et gratifiant pour nous. Nous vous en remercions bien vivement et souhaitons continuer à vous intéresser et vous divertir de notre mieux. Pour cela je sais que nous pouvons compter sur tous les membres du Conseil qui, chacun à sa façon et sans jamais se décourager, ont le souci au contraire de toujours trouver le meilleur à faire ou à voir. Je l'ai déjà fait, mais je tiens une nouvelle fois à les remercier tous pour leur dévouement et leur amitié. Nous espérons cette année accueillir un ou deux nouveaux membres et, ainsi que les derniers arrivés, je ne doute pas qu'ils trouveront leur place parmi nous. D'avance nous les remercions pour l'intérêt qu'ils portent à nos activités et leur souhaitons la bienvenue.*

*La mise en place des manifestations commémorant le centenaire de la guerre 14-18 est maintenant bien amorcée : nous avons consulté quatre communes, d'autres le seront dans les semaines à venir, pour que dans quatre ans le tour du canton soit terminé. A ce moment-là les documents réunis, prêtés par les habitants pour être reproduits, nous permettront d'éditer un recueil général destiné à maintenir vivante la mémoire de tous ces soldats maintenant disparus, qu'ils soient morts au combat ou après. Nous remercions tous les participants qui ont bien voulu assister à nos réunions et nous présenter les documents venant de leur famille. Cela va nous permettre de préparer les expositions, en principe une par commune, la première étant prévue le jour de la prochaine Assemblée Générale à Sainte-Eulalie d'Ans. Il y aura également diverses conférences traitant de ce sujet douloureux, assurées par Christian Boisson.*

*Tous nos efforts ne vont pas être concentrés sur cette guerre. Nous ne devons pas oublier le but de notre association : diffuser les documents mis à notre disposition et en acquérir de nouveaux. Nous avons donc le projet d'éditer bientôt un le tome 6 des « recueils de documents ». Quelques sujets sont déjà sélectionnés mais le gros travail reste à faire.*

*Je vous invite maintenant à prendre connaissance de ce nouveau compte-rendu de nos dernières activités en lisant les différents articles très attractifs de nos différents auteurs, en les remerciant pour leur travail, et aussi en remerciant toutes les personnes qui ont bien voulu nous accepter dans leur belle demeure ou se charger d'animer nos sorties et nos conférences.*

*Nous vous souhaitons une très bonne année et vous assurons de notre reconnaissance pour votre fidèle amitié.*

Sylvette MICHEL, présidente



## II.

### Dernières Nouvelles de H.N.P.

#### Départ d'un Ancien

Après avoir présidé près de 14 ans aux destinées de l'Office de Tourisme du Pays de Hautefort, Gilbert GÉRAL a pris la décision de laisser sa place.

Hautefort, Notre Patrimoine tient à lui exprimer toute sa reconnaissance pour avoir mis à notre disposition, depuis la création d'H.N.P., une vitrine pour la présentation des publications de notre association.

C'est également sous sa présidence, qu'Hautefort, Notre Patrimoine était invitée chaque année lors des journées du Petit Patrimoine, pour la présentation du programme de nos activités, et c'est à l'Office de Tourisme du Pays de Hautefort, que nous faisons la présentation des nouvelles éditions de nos publications.

Une relation étroite était ainsi réalisée avec le personnel et les activités de l'Office de Tourisme, sous l'impulsion de Gilbert GÉRAL, notamment pour nos activités de sorties « découverte du patrimoine », des conférences organisées à l'initiative d'H.N.P., ou encore lors de la journée de brocante du premier dimanche d'août.

Membre du Conseil d'Administration de notre association, Gilbert trouvera certainement au sein de celui-ci, la possibilité d'y participer activement avec toutes ses compétences.

Hautefort, Notre Patrimoine souhaite vivement poursuivre cette relation avec le nouveau président Jean-Christophe MOURET, auquel nous souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.



*Pierre VILLOT*



*La nouvelle équipe de l'O.T.*

### III.

## Comptes Rendus des Réunions du C.A.

# RÉUNIONS DU CONSEIL d'ADMINISTRATION

## 6/ Compte-Rendu de la Réunion du 17/10/2013

### Membres Présents :

**Mesdames : Christiane BUGEAUD, Monique MASSÉNAT, Sylvette MICHEL.**

**Messieurs : Daniel BLONDY, Philippe CHARIÉRAS, Christian CONTAT, Michel DESMAISONS, Paul LARUE, Dominique LIABEUF, Michel MASSÉNAT, Jacques PISTRÉ, Pierre VILLOT.**

### Membres excusés :

**Madame : Martine BÉRENGER.**

**Messieurs : Christian BOISSON, Patrick ONRAED, Alain RAMOS.**

### **6/1 : Nouvelles adhésions**

Nous comptabilisons à ce jour 18 nouvelles adhésions pour l'année 2013.

### **6/2 : Courriers reçus**

Conseil général de la Dordogne : Subvention de 400 Euros accordée à notre association pour l'année 2013,

Foyer Rural de PAVANT - AISNE (02) : Demande de documentation sur H.N.P. (réponse faite)

### **6/3 : Assemblée Générale 2014**

Contact sera pris avec Monsieur Durand maire de Sainte-Eulalie d'Ans pour organiser notre assemblée générale 2014 (D. BLONDY et Ph CHARIÉRAS). Deux dates seront proposées samedi 12 avril ou samedi 26 avril 2014.

### **6/4 : Comptes rendus de la sortie du 05 octobre 2013 « Châteaux et Belles demeures en pays de Hautefort »**

80 personnes ont participé à cette journée. 77 personnes étaient présentes au repas servi à la salle des fêtes de Nailhac. Les membres du

bureau de H.N.P. remercient Monsieur le Maire de Nailhac d'avoir mis cette salle gratuitement à notre disposition. Monsieur CLUZEAU au nom de Monsieur le Maire retenu par ailleurs, nous a présenté la commune de Nailhac et a souligné l'importance de la culture du noyer qui fait de cette commune la plus productrice de noix du canton de Hautefort.

2 comptes rendus de cette journée sont à réaliser, par Jacques PISTRÉ pour mise en ligne sur le site et par Pierre VILLOT pour parution sur le prochain compte-rendu d'activité.

### **6/5 : Présentation de nos comptes rendus d'activité**

Suite à des demandes de nos lecteurs, les prochains comptes rendus seront rédigés avec une plus grosse police d'écriture afin d'en faciliter la lecture.

### **6/6 : Plaque Marie CUSSET**

Philippe CHARIÉRAS consulte les établissements VEYSSIERE de DEAUDEVIE (près de TERRASSON) pour la réalisation d'une plaque à la mémoire de Marie CUSSET.

### **6/7 : Conférence de fin d'année**

La date retenue est le 12 décembre à 20 heures 30 à la salle des fêtes de HAUTEFORT / Saint-AGNAN. Conférence présentée par Ph. GAREYTE ayant pour thème Antoine de TOUNENS, première partie de sa vie jusqu'à son retour en France, (Enfance, jeunesse, relations).

### **6/8 : Commémoration 14/18**

Prochaine réunion le 26 octobre à 14 heures 15 à la Mairie de Nailhac, concernant les communes de Nailhac et la Chapelle Saint-Jean. 40 courriers ont été envoyés.

## **6/9 : Compte-rendu de la journée des associations du 15/10/2013**

Les activités de notre association ne correspondaient pas au thème de cette journée pleine nature basées sur le sport et les activités de plein air.

Une prochaine réunion est prévue en février 2014.

## **6/10 : Questions diverses**

Achat d'une table pour le bureau, décision en attente.

Achat d'un vidéoprojecteur, d'une imprimante et d'un porte-voix, décision sera prise au prochain CA.

---

## **7/ Compte-Rendu de la Réunion du 21 novembre 2013**

### **Membres Présents :**

**Mesdames : Monique MASSÉNAT, Sylvette MICHEL.**

**Messieurs : Daniel BLONDY, Philippe CHARIÉRAS, Christian CONTAT, Michel DESMAISONS, Dominique LIABEUF, Michel MASSÉNAT, Pierre VILLOT.**

### **Membres excusés :**

**Madame : Christiane BUGEAUD.**

**Messieurs : Christian BOISSON, Paul LARUE, Patrick ONRAED, Jacques PISTRÉ, Alain RAMOS.**

### **Présents invités :**

**Madame Évelyne COLLIN**

**Monsieur Hervé LEGRAND.**

### **7/1 : Point sur les adhésions**

Madame Martine BÉRENGER adresse un courrier à notre présidente pour l'informer qu'elle ne souhaite plus être membre du Conseil d'Administration et qu'elle démissionne du poste de « trésorière adjointe ». Elle reste néanmoins adhérente à H.N.P.

Notre présidente, Sylvette MICHEL remercie Martine BÉRENGER pour sa participation durant son passage au CA.

Présentation des 2 personnes invitées à notre réunion :

Madame Évelyne COLLIN, institutrice en retraite et Monsieur Hervé LEGRAND, tous deux demeurant à Badefols d'Ans et intéressés par l'histoire du Pays de Hautefort.

### **7/2 : Modification des statuts de l'association**

Les statuts de l'association H.N.P. n'ont pas subi de modification depuis sa naissance le 26 août 1997. L'article n°2 précise l'objet de ses activités en ces termes :

- *Cette association a pour but la connaissance du Pays d'HAUTEFORT*

Il s'avère que depuis cette date, les activités de notre association se sont développées. Ainsi, H.N.P. propose et organise :

- Des sorties en groupe aux adhérents et non adhérents, dans le Pays d'HAUTEFORT et également au-delà du Pays d'HAUTEFORT. Les thèmes concernent aussi bien des sujets historiques, que des curiosités architecturales ou présentant un intérêt culturel.
- Des conférences sur des sujets divers, historiques ou d'intérêt général.
- Outre les publications réalisées au sein de l'association, H.N.P. diffuse et propose à la vente des ouvrages d'auteurs locaux.

Les membres du Conseil d'administration souhaitent inclure ces activités dans les statuts de l'association en modifiant l'article n°2 comme suit :

### **Objet :**

- Connaissance des faits, événements et réalisations ayant marqué la vie et constitué l'histoire du Pays de HAUTEFORT.
- Recensement et classement de tous documents historiques relatifs à la commune de HAUTEFORT et aux communes voisines. Mise à la disposition du public des documents ainsi centralisés.

- Organisation de toute action et sortie culturelles destinées à enrichir la connaissance de ses adhérents et de tout public.

Cette modification sera présentée aux adhérents pour approbation lors de notre prochaine assemblée générale 2014.

Pierre VILLOT et Christiane BUGEAUD prendront contact avec notre assureur afin d'actualiser les termes du contrat d'assurance.

**7/3 : Conférence du 12 décembre 2013**

Philippe CHARIÉRAS confirme la conférence de JF GAREYTE le 12/12/2013. Elle aura lieu à la salle des fêtes de Saint-AGNAN/HAUTEFORT et aura pour titre « Pour en finir avec Antoine de TOUNENS ? »

Un courrier d'information sera envoyé aux adhérents le 28 novembre.

**7/4 : Demande de subvention au Conseil Général**

Comme chaque année, une demande de subvention sera adressée au Conseil Général en début d'année 2014.

**7/5 : Parution du compte-rendu d'activité n°38**

Le compte-rendu d'activité n°38 sera réalisé début janvier et envoyé aux adhérents en semaine 04/2014. Les comptes rendus suivants sont à réaliser :

- Conférence du 12 août « Route des canons »
- Sortie du 5 octobre « Châteaux et Belles demeures en Pays de Hautefort »
- Conférence du 12 décembre « Pour en finir avec A. de TOUNENS ? »

**7/6 : Plaque Marie CUSSET**

La plaque à la mémoire de Marie CUSSET est réalisée. Philippe CHARIÉRAS propose de la déposer sur sa tombe, au cimetière de Saint-AGNAN. Les membres du bureau sont invités à l'accompagner. Dès que la date sera fixée, une invitation sera adressée à Monsieur le Maire Y. MOREAU.

**7/7 : Nouveau Président à l'Office de tourisme**

Gilbert GÉRAL, Président de l'office de tourisme de HAUTEFORT a quitté ses fonctions. Jean-Christophe MOURET est le

nouveau Président depuis le 14 novembre 2013. Gilbert GÉRAL membre du Conseil d'Administration de H.N.P., présidait cette association depuis 15 ans. Sylvette MICHEL le remercie pour les excellentes relations qu'il avait contribuées à établir entre nos deux associations.

H.N.P. adresse ses félicitations au nouveau Président. Une invitation à une prochaine réunion du Conseil d'Administration lui sera adressée.

**7/8 : Questions diverses**

Le Conseil d'administration valide l'achat d'un vidéoprojecteur et d'un porte-voix. Michel MASSÉNAT est chargé d'approvisionner ces matériels.



*Michel Desmaisons*

**Séquence JEUX**

Nous n'avions pas joué au SUMMOKU depuis longtemps ! En voici un nouveau. Pour la solution ? Ce sera l'occasion d'aller sur notre Site Internet, rubrique **Divertissements - Vulgarisation.**

*Michel Massénat*

	27	9	45	43	20	41		
31	2				3		8	
17			8	1		4		7
	9				1		7	8
45				4	7		6	
	5		2	7		1		
19			1					
		3		6		9		4
13				8			5	2
14			6			7		
	13	9			36	40		44

#### IV.

### Découverte « Châteaux et Belles Demeures au Pays de Hautefort » le 05 octobre 2013

Plus de 70 participants adhérents de l'association Mémoire et patrimoine de Sainte Orse s'étaient rassemblés tôt le matin du samedi 05 octobre dernier, sur la place de Granges d'Ans, pour partir à la découverte de quelques belles demeures et châteaux du pays de Hautefort ; une sortie organisée par notre association H.N.P. pour rendre l'invitation faite par nos voisins de Sainte Orse, en juillet 2013.

Prenant la route du village de Lachaud, et un passage devant les grilles du château de Redon, venant de changer de propriétaires après plusieurs décennies dans la même famille, le groupe s'est dirigé vers Marsingeas, commune de Nailhac<sup>1</sup>, où nous étions accueillis sur la terrasse de cette très belle demeure, par Madame Françoise Bertrand Villotte, qui nous fit une remarquable description des différents corps de bâtiments actuels dont la construction s'étale du XVI<sup>ème</sup> au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, élevés sur des restes de fortifications moyenâgeuses.



Direction ensuite Badefols d'Ans, pour une visite des extérieurs du château<sup>2</sup>. Une halte fut également faite place de l'Église, au pied de la plaque commémorative des événements de 1944 élevée en la mémoire de Jehan de Lestrade de Conty, membre du réseau Combat, arrêté par l'envahisseur, mort en déportation.



Bien qu'armés de parapluies ou équipés de vêtements imperméables, tous les membres du groupe ne purent pas bénéficier des commentaires du guide du jour, Pierre Villot, lui-même contraint de battre en retraite, pour s'abriter dans les voitures, face aux caprices d'un très gros nuage venu « s'échouer » sur la colline de Badefols d'Ans pour y vider tout son contenu...

Quittant Badefols d'Ans sous un déluge de pluie, le long cortège de véhicules s'étira jusqu'à La Rochette<sup>3</sup>, commune de Nailhac. Monsieur Thomas Mc Donald propriétaire, nous reçut avec une grande gentillesse, et nous fit une remarquable présentation de cette demeure et de



<sup>1</sup> Recueil de Documents H.N.P. Tome 3, pages 247 à 253

<sup>2</sup> Recueil de Documents H.N.P. Tome 3, pages 255 à 265

<sup>3</sup> Bulletin SHAP Tome CXXXI - Année 2004 -

<sup>4</sup> 4<sup>ème</sup> livraison, pages 575 à 592



son histoire. D'importants travaux de restauration ont été entrepris depuis son acquisition de bâtiments très délabrés, en respectant les détails de l'architecture locale. La chapelle, utilisée autrefois comme poulailler, est aujourd'hui admirablement restaurée, avec un autel entièrement neuf, en bois de noyer, copie de celui de l'église de St Robert en Corrèze.

Le ciel enfin dégagé nous permit d'admirer depuis la terrasse et les magnifiques jardins, créés par M. Thomas Mc Donald, le remarquable point de vue sur les châteaux de Hautefort et de Badefols d'Ans.

C'est au bourg de Nailhac, place Sylvain Floirat, que Monsieur Alain Cluzeau, représentant le maire de la commune, nous présenta celle-ci, avec sa particularité d'être aujourd'hui la commune ayant la plus grande plantation de noyers du département, et le siège de la « *Confrérie de la Noix de Nailhac en Pays de Hautefort* ».

82 convives se retrouvèrent ensuite à la salle des fêtes autour de bonnes tables, pour y apprécier un très bon repas servi par le restaurateur du village Monsieur Mandégout.

Après le repas, à quelques pas de là, au cœur du bourg, Madame Odile Chassaing nous fit



découvrir la « *maison CLERVAUX* », propriété dans sa famille depuis de nombreuses générations,



qui fut la résidence du notaire Clervaux. Remanié plusieurs fois au cours des siècles derniers, ce bâtiment de caractère était entouré sur le côté nord, proche de l'église, de constructions plus modestes, vouées à l'exploitation agricole du domaine, qui possèdent encore des détails d'architecture remarquables (ouvertures, linteaux de portes).



La visite du parc, très agréablement fleuri d'un tapis de cyclamens, nous permit de découvrir un buste sculpté en pierre du grand Condé, ainsi qu'un vieux lampadaire de la ville de Paris, sauvés de la mise en déchets et de la destruction, par le colonel Raoul Elme-Guizon, père de Madame Odile Chassaing.

Le parcours se poursuivait ensuite par un arrêt sur l'ancienne route D704, à La Razoire.

Face aux buttes de Chassaing et d'Hautefort, Pierre Villot raconta la légende qui prête à Charlemagne l'origine de la construction de la forteresse de Hautefort ; sans oublier d'indiquer qu'Eugène Le Roy avait fixé le cadre de ses

deux nouvelles « *La petite Nicette* » et « *Le grand Milou* », dans ce merveilleux cadre naturel offert par ces deux sites remarquables et la vallée du ruisseau le Thévenaud prenant sa source au creux d'un « *cirque* » allant de Chasseing à la Razoire, en passant par Pierregounneix, Connangle, le Puy las Vignas, la Pouyade, la Séguinie, la Guilloux et la Baronnie.

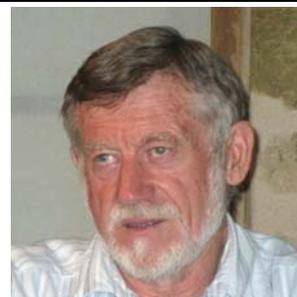
C'est à La Chabroulie, dernière belle demeure de ce parcours, accueillis par Madame Loïde de Benoist et ses enfants, que son fils Monsieur Emmanuel de Benoist propriétaire, présenta au groupe des visiteurs, avec de très riches explications, l'histoire de cette propriété, et de sa famille, notamment l'ancêtre Mercier-Lacombe Nicolas, ancien préfet du Var et de Loire inférieure, Directeur général des services civils en Algérie en 1860, dont un village portait son nom.



Cadran solaire exceptionnel présenté par Monsieur Emmanuel de Benoist<sup>4</sup>.



Pierre Villot



<sup>4</sup> « *Un Cadran solaire Périgourdin* », Jean Secret - *Vieilles Maisons Françaises*, n° 25 – juillet 1965.

Photographies : Sylvette Michel



*Hautefort, magnifique vue, prise depuis la terrasse de La Chabroulie*

V.

**De la Forge d'Ans à Peyzac-le-Moustier, la route des canons 1691-1830  
Compte rendu de la conférence donnée le 12 août à Hautefort.**

**Introduction à la conférence.**

Déjà en 2012, notre association, HNP, s'est interrogée sur le passé industriel du Périgord. Chacun de nous connaît une ruine ou un ancien bâtiment qui rappelle que dans un certain « auparavant », le Périgord a eu une activité industrielle tombée en grande partie dans l'oubli. On fabrique toujours le magnifique couteau de Nontron ou les belles plaques de cheminées d'Excideuil car il y a longtemps qu'on travaille le fer en Périgord.

Pour ressusciter ce passé, il faut faire appel aux spécialistes pour retrouver ce qui faisait le quotidien de nos ancêtres. Le travail du fer s'est fait chez nous pendant plusieurs millénaires et il a disparu à jamais de nos mémoires, par un arrêt quasi-brutal au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. On ne travaille pratiquement plus le fer en Périgord et on a même oublié qu'on y a travaillé le fer.

Ce fer était dans le quotidien de nos ancêtres. Ce quotidien intimement lié au travail de la terre avait un rapport avec la forge : le minerai de fer était là, est toujours là, à fleur de terre sous forme de lourds nodules brun foncé, qu'on ne peut confondre avec le calcaire omniprésent et qu'il fallait ramasser pour les vendre. Autre lien avec la forge : la fourniture de charbon de bois grâce aux immenses forêts du Périgord. Oui, immenses, du moins au début. Un entrepreneur choisissait un bord de rivière et le tour était joué : minerai, forêt et eau abondante permettaient l'existence de la sidérurgie.

Avec la découverte de l'Amérique, le terme « mer », pour le royaume de France, change de signification. L'idée de mer, jusque là méditerranéenne, devient atlantique après 1492 et des ports sont créés le long des côtes ouest de France et l'un d'eux, Rochefort, nous intéresse plus particulièrement. Né en 1666 de la volonté politique du roi Louis XIV, cette ville nouvelle, création militaire, qui a l'ambition d'être le plus grand et le plus bel arsenal du royaume, va

drainer soit par le nord soit par le sud de la Dordogne tous les canons qui vont être coulés dans diverses fonderies locales.

Cette année, c'est la route sud qui nous intéresse, celle qu'étudie le **CERCLE DE RECHERCHE DES FONDERIES DU PAYS D'ANS ET DE LA ROUTE DES CANONS**. Hautefort Notre Patrimoine fait appel à cette association qui a fait et continue à faire un travail remarquable et, par notre invitation, nous voulons simplement dire à ses responsables que ce qu'ils font est bien et qu'ils méritent nos modestes encouragements. À cette route des canons, à ces fonderies sont attachés des noms, des noms prestigieux oubliés de la plupart d'entre nous, des noms que nos intervenants vont rappeler et faire revivre.

Nous accueillons ce soir :

Messieurs **Chouzenoux, Gamboa et Marsac**.

**La conférence elle-même.**

Elle débute par une intervention de Monsieur Chouzenoux, Président du CERCLE DE RECHERCHE DES FONDERIES DU PAYS D'ANS ET DE LA ROUTE DES CANONS.

**Intervention de Monsieur Chouzenoux**

« Il est bon de rappeler qu'à partir de 1492, notre façade atlantique prend une importance croissante du fait des intérêts à défendre qui exigent des canons, des machines de guerre, des navires. Que cette industrie soit méconnue est un paradoxe quand on songe qu'il y avait, en 1801, soixante-trois forges et vingt-huit hauts-fourneaux qui faisaient de la Dordogne le quatrième département sidérurgique de France.

De quand date le début de l'aventure sidérurgique en Dordogne ? Nos recherches avancent : les derniers documents découverts attestent d'activités de forge en 1687 et non plus en 1691 comme annoncé dans le titre de la conférence.

### Qui travaillait à la forge ?

Déjà à ces époques anciennes existait ce que l'on connaît encore à l'heure actuelle, la combinaison ouvrier/paysan. Le métayer, souvent attaché à une terre du maître de forge, venait donner un coup de main, à la saison, et se partageait entre la terre et la forge. Il arrivait parfois, lorsque les conditions météorologiques étaient impératives, qu'il lui fût dur de concilier fenaison ou moisson et exigences de la forge. Il y avait aussi des ouvriers qui travaillaient à temps plein. Ces gens-là venaient de la terre également et étaient propriétaires d'exploitations trop exigües pour pouvoir en vivre. On les vit surtout à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, conséquence directe du Code civil qui en prévoyant un partage égalitaire entre héritiers entraînait un morcellement excessif des propriétés, trop petites pour être viables.

Tous les métiers de la forge étaient représentés, des affineurs aux rouliers qui apportaient les matériaux à la forge, que ce soit le charbon de bois ou la castine, le liant. Dans un de ses rapports à l'Empereur, un des inspecteurs qu'on dirait aujourd'hui « du travail », disait : « Festugière - célèbre maître de forge du XIX<sup>e</sup> siècle à Ans - déclare n'employer qu'une centaine de personnes, en réalité, c'est un travail fourni par au moins quatre cents personnes. »

### Qui étaient les patrons ?

Beaucoup de forges appartenaient aux HAUTEFORT, des gens de vieille noblesse, bien en cours comme le confirme la favorite Marie de Hautefort mais aussi à des roturiers comme les FESTUGIÈRE ou les BERTIN. Les entreprises passaient de main en main, de famille en famille, avec parfois des heurts ou de la concurrence, mais ils s'associaient parfois entre eux pour répondre aux commandes du roi pour la Royale. Les régimes passèrent, de la monarchie absolue au Second Empire, les fabricants de canons restèrent. Ils étaient souvent réunis dans des sociétés familiales soucieuses de garder le capital au sein de la famille. Ce n'est qu'à partir de la loi du 24 juillet 1867, conséquence du traité de libre échange franco-britannique de 1860, que ces compagnies

s'ouvrirent aux capitaux extérieurs.

Il fallait une autorisation pour installer une forge. Déjà au temps de Colbert, une patente permettait l'exploitation sidérurgique, mais ces autorisations étaient données, parfois, une dizaine ou une quinzaine d'années après leur ouverture : on travaillait pour la Royale, sur ordre du roi et l'autorisation pouvait attendre. Napoléon III reprenait encore les textes de l'ancien régime. L'Administration veillait : un décret impérial d'avril 1810 concernant l'autorisation d'exploiter pour les installations dites « classées », donc les installations industrielles, exige le dépôt d'un dossier en sept exemplaires !...

En 1996 fut créé le **CERCLE DE RECHERCHE DES FONDERIES DU PAYS D'ANS**. S'y est rajoutée la route des canons en 2006. Précédant de quinze ans la création, Monsieur Roger Rousset des Eyzies s'était intéressé à la famille FESTUGIÈRE dont le nom figurait sur des objets en fonte comme des plaques d'égout ou des statues mais également dans le cimetière des Eyzies. Il s'était mis en rapport avec les Festugière de Brousseval en Haute-Marne. Il faut préciser que la famille FESTUGIÈRE qui a œuvré à Ans jusqu'aux environs de 1860 est allée, ensuite, poursuivre son activité sidérurgique en Haute-Marne. Les trois canons de marine donnés par Monsieur Dominique Barry jalonnent les trente-quatre kilomètres de la route des canons. Ils ont été installés respectivement au point de départ, à la Boissière d'Ans où ils étaient fabriqués, à Brouchaud où ils étaient essayés - question et lieu, objets de nos recherches actuelles - et au point d'arrivée, à Peyzac-le-Moustiers où, du « peyrat », le petit port, ils étaient chargés sur des gabares capables de porter dix fois leur propre poids. Peut-être, un jour, l'association réussira-t-elle à placer un canon dans chacune des dix communes de cette route, c'est ce qu'elle souhaite. Comme nous cherchons à connaître, précisément, ce que chacune d'elle apportait à cette activité en matière de bois ou de castine.

Les Festugière sont partis en 1860, la forge a continué à produire jusqu'en 1870. Elle ne produisait pas que des canons.

### Que s'est-il passé après ?

Le silence est retombé, on a oublié ... J'ai toujours pensé, personnellement que quand le malheur était dans une maison, les victimes ne parlaient pas. Et finalement la région a été victime de cet abandon. Le temps a passé, on n'en parlait pas, on ne transmettait pas. C'est la naissance de l'association qui a réveillé les mémoires. Ajoutez à cela la crise du phylloxéra et vous avez une région totalement sinistrée. On consommait du vin à la forge, beaucoup de vin ! Il faudra un jour évaluer les ravages de l'alcoolisme à la forge : « faire le saut du cheval », c'était boire plus de 10 litres de vin dans sa journée ... Cent-vingt ouvriers, c'étaient des consommateurs !

On a oublié ! Mais la terre conserve la mémoire de ces temps. Nos déchets nous poursuivent et les déchets de forge sont encore nombreux en Périgord et sont autant d'indices d'installations : notre histoire affleure. Dans nos forêts, les trous d'extraction du minerai subsistent tout comme sont encore visibles les charbonnières où était élaboré le charbon de bois.

Voilà le tour d'horizon que je souhaitais vous offrir. »

### **Internation de Monsieur Marsac**

Monsieur Dominique Marsac présente quelques images illustrant cette histoire de la route des canons.

« Je vous présente quelques points de repère dans l'histoire, dans les noms illustrés par des contrats qui ont été passés et je m'attacherai à montrer que la route des canons ne s'arrêtait pas à Peyzac-le-Moustiers mais qu'elle se poursuivait le long des deux berges de la Dordogne, jusqu'à Bordeaux où la navigation devient l'affaire des spécialistes de la navigation maritime. Ce soir, nous nous consacrerons aux forges du sud de la Dordogne bien que celles-ci soient inséparables des activités des autres forges du département.

À Ans, la forge elle-même, toujours visible, a été construite en mai 1691 tel que l'atteste le contrat, conservé aux archives départementales,

passé entre François de Hautefort (souvent appelé « seigneur d'Ans ») et le maçon chargé de la construction d'un double haut-fourneau sur le modèle de la forge d'Auberoche. Les restes toujours visibles ne datent certainement pas de 1691 : en effet, un haut-fourneau s'use, est détruit et se reconstruit régulièrement. Le haut-fourneau d'Auberoche a, quant à lui, complètement disparu.

Un canon de 48 semble avoir été coulé à la forge d'Ans sur des plans fournis de 1686, avant l'ouverture de cette forge pour le « Royal Louis ». Un bon de livraison daté de 1692 atteste que ce canon a bien été livré. Or, 1692 est la date de lancement du second « Royal Louis ». Histoire vraisemblablement sans suite car quatre canons de 48 qui équipaient le bâtiment ont été rapidement retirés car beaucoup trop lourds. 48 exprime le calibre, c'est-à-dire qu'un canon de 48 tire des boulets de 48 livres, soient 24 kg. C'est un gros calibre. La plupart du temps les canons n'excédaient pas le calibre de 36.

(NDLR : *Le calibre de 48 livres est rarement utilisé dans la marine, seuls quelques bâtiments ont porté ce calibre. Le "Royal Louis" de 1692 a été le premier vaisseau prévu pour être armé de canons de 48, pour des raisons de stabilité, ces pièces furent remplacées par du 36. Construit en 1779, un autre "Royal Louis" à trois ponts fut prévu pour des canons de 48 livres. Il les porta jusqu'en décembre 1782 date à laquelle ces pièces furent installées sur "Le Majestueux" qui les gardera jusqu'en février 1783.*

*Ces pièces d'artillerie aux dimensions exceptionnelles nécessitent des affûts dont les dimensions sont en rapport avec le poids conséquent de leur tube (de 7500 à 8000 livres... Un canon de 48 livres nécessite 15 servants, la charge de poudre est de 20 livres, et le diamètre de l'âme est de 194 mm, celui du boulet de 186 mm.*

*Les dimensions des sabords sont les suivantes : hauteur 0,92 m (2 pieds 10 pouces), largeur 1,00 m (3 pi 1 po) et hauteur du seuillet au-dessus du pont 0,70 m (2 pi 2 po))*

Pour ceux qui douteraient de l'existence de cette

route des canons, il existe une carte de la Vézère-Dordogne datée de 1687 sur laquelle apparaissent nettement deux ports dont celui du « Moustier » où il est dit que les « canons, mortiers et bombes venaient de la forge d'Ans sur la Haute-Vézère ». Un peu plus bas sur le cours de la Dordogne apparaît l'indication d'un autre port qui correspond à l'actuel Port-de-Couze, sur la Couze : il est bien précisé qu'il existe des forges de canons sur ce ruisseau. Pour moi, la route des canons ne s'arrête pas du tout au port du Moustier.

Une autre preuve de l'existence de cette route est trouvée dans les documents de réparation de la route des canons. Elle était empruntée par des chevaux, par des charriots, une route qui a été construite en partie spécialement pour acheminer les canons. Elle empruntait des routes déjà existantes mais traversait parfois des champs. Son aménagement a été progressif. Le devis présenté qui date de la Révolution indique les endroits qui ont été réparés.

Ces canons étaient acheminés par des chevaux, des bœufs avec des bouviers réquisitionnés. Une enquête suite à un conflit impliquant le château de Chaban mentionne que l'on utilisait des charrettes tirées par neuf chevaux. On imagine la taille du convoi lorsqu'il s'agissait de conduire quelques dizaines de canons les uns derrière les autres jusqu'au port. Le défilé devait durer des heures.

Un imposant dossier de plus d'une vingtaine de pages, s'étalant sur une dizaine d'années et ayant entraîné des échanges épistolaires entre les représentants du roi, Bertin, l'intendant Tourny et différents maîtres de forges nous renseigne sur la façon dont les chevaux étaient attelés. En fait, le dossier porte sur la réparation d'un trou qui forçait le cheval de la limonière, à tomber. Voilà une indication sur la façon dont les convois étaient menés. Ce dispositif consistait à tirer une voiture à limons, donc à brancards, par un ou plusieurs chevaux ou mulets en ligne, parfois très nombreux. Le cheval dans les brancards s'appelait le limonier. Les attelages à limon seront plus tard, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, supprimés car trop dangereux et exigeant un dressage très

particulier pour le cheval. On peut supposer que ces attelages étaient confiés à de vrais professionnels du transport à cheval.

#### Sur la rivière, quel type de bateaux utilisait-on ?

Le premier bateau qui vient à l'esprit, c'est la gabarre, surtout utilisée à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, mais avant ça on utilisait un autre type de bateau qu'on appelait le coureau (ou courreau ou courau). Nous en avons un témoignage avec un bon de livraison attestant que le batelier a bien déchargé les canons de son coureau. Le coureau apparaît vers 1690. C'était un bateau simple muni d'un gouvernail à l'arrière qui faisait de 25 à 50 tonnes, 15m à 20m de long sur 4m à 5m de large. Ce bateau pointu et à fond plat permettait de passer plus facilement les rapides de la Dordogne à une époque où le canal de Lalinde n'existait pas. Profilée comme elle l'est, la gabare n'aurait pas été adaptée. En effet, Vézère et Dordogne n'offrent qu'une faible profondeur comprise entre 0,70m et 1m. Un bateau à fond plat comme le coureau convient beaucoup mieux qu'un bateau à quille comme la gabare. Signalons aussi que ces embarcations devaient affronter le mascaret et qu'elles voguaient parfois jusqu'à Bordeaux.

Cette navigation pose parfois problème. Des constats d'huissier relèvent l'impossibilité de naviguer à cause d'un trop faible débit de la Vézère ou de la Dordogne. Dans un autre document du début du XIX<sup>e</sup> siècle, le maître de forge Festugière s'étonne qu'au bout de trois semaines, ses canons embarqués au port du Moustier ne soient toujours pas arrivés à Libourne : basses eaux et rapides étaient autant de difficultés pour naviguer auxquelles s'ajoutaient l'obstacle des moulins à nef : entre deux barques puissamment arrimées au rivage par des chaînes était installée une roue qui à son tour, actionnait un moulin à blé installé sur une des barques. Un imposant dossier de contestations et de réclamations de bateliers et même de maîtres de forges existe aux archives départementales. Ces moulins, particulièrement nombreux du côté du Fleix, constituaient de gros et dangereux obstacles à la navigation. Mais ils

avaient leur importance dans ces périodes de fragilité alimentaire : ils fabriquaient la farine que les moulins terrestres ne pouvaient plus fournir en été lorsque les petits cours d'eau se tarissaient. Ils seront, néanmoins, progressivement interdits puis supprimés.

#### Comment ces forges fonctionnaient-elles ?

Elles répondaient à deux types d'organisations, l'une d'inspiration nationale, l'autre locale. Nous sommes à une période où le roi demande énormément de canons pour ses navires. Plusieurs raisons naturelles poussent à choisir de les fabriquer en Périgord riche en minerai, riche en forêts aptes à produire du charbon de bois, riche en eau qui, mise en réserve derrière une digue, pouvait actionner des roues, des engrenages, des arbres à came et des soufflets. Enfin, le Périgord est proche de la mer. Les coureux pouvaient transporter les canons jusqu'à la mer et de là, les armes pouvaient partir à Rochefort, à Dunkerque ou à Toulon.

Le fonctionnement de ces entreprises, dans la portée économique du terme, correspond au début du capitalisme en France qui balbutie depuis l'époque d'Henri IV. Prenons l'exemple d'une commande émanant de Versailles. Pontchartrain qui est secrétaire d'État de la Marine (NDLR : à partir de novembre 1690) du roi écrit au commissaire général de la marine à Rochefort, Landouillette de Logivière. Issu d'une famille de fondeurs de Rochefort, il fera de longues démarches pour être enfin un jour anobli.

(NDLR : ... René Landouillette ... lui succède ... en avril 1679. Ce dernier, issu d'une grande famille de fondeurs opérant à Toulon, donnera un nouveau lustre à la fonderie de Rochefort. Son frère Pierre, maître fondeur à Toulon, sera anobli (Landouillette de Logivière) et obtiendra la charge de Commissaire général de la Marine du Levant. Quant à René, après la mort de son frère dont il héritera du titre, il cumulera longtemps les fonctions de maître fondeur des arsenaux de Rochefort et de Toulon, tout en exerçant pour son propre compte celles de maître de forges en Angoumois, où il dirige une grosse fonderie de canons en fonte de fer dont il

devient un spécialiste reconnu. (Les fonderies de Rochefort par Philippe Duprat, Patrick Deludin, Léopold Maurel, ROCCAFORTIS n° 46, septembre 2010).

Sa fille prendra sa succession et sera commissaire générale de la Marine. La partie financière est alors gérée par l'intendant Michel Bégon.

(NDLR : ... Michel V Bégon devient intendant de Rochefort (1688 - 13 mars 1710). [...] Son passage à Rochefort transforme considérablement le port. Il a été, avec Colbert du Terron (1669-1674), le principal acteur du développement de Rochefort (ville et arsenal). Son épitaphe en l'église Saint-Louis de Rochefort porte : « Hanc nascentem urbem ligeam invenit / Lapideam reliquit » qui signifie « il trouva la ville naissante en bois / Il l'a laissée en pierre ». C'est donc l'image d'un bâtisseur qui est passée à la postérité ... Source : Wikipédia).

Les commandes de canons viennent donc de Rochefort. Comme Rochefort ne peut répondre à l'importance des commandes royales, il faut sous-traiter et faire appel à de nouvelles forges. Ainsi est créée près d'Angoulême, la forge de Rancogne.

(NDLR : La forge de Rancogne est la principale de toutes. Elle avait été mise en très-bon état par feu M. de Logivière, inspecteur de l'artillerie des mers du Ponant, qui l'avait embellie d'un bâtiment très-logeable. Mlle de Logivière, sa fille, qui joint aux agréments de son sexe la force d'esprit, le génie supérieur et le courage du nôtre, l'a perfectionnée dans les derniers temps, y ayant rétabli à neuf quatre fourneaux magnifiques.

On fabrique à cette forge des canons d'une excellente qualité, et des bombes et boulets, qui sont ensuite transportés pendant cinq lieues par charrois jusqu'au Gond, près Angoulesme, où la demoiselle de Logivière tient un entrepôt, à l'embouchure de la Touvre dans la Charente, où on les embarque sur les bateaux du pays, vulgairement appelés gabarres, pour les descendre à Rochefort. Source : 1726 - L'industrie en Angoumois, par Jean Gervais, lieutenant-criminel au Présidial d'Angoulême).

Ponchartrain précise même à Logivière de faire appel au sieur d'Ans si la capacité de Rochefort ne suffit pas, sieur d'Ans qui, nous l'avons mentionné, n'est personne d'autre que le marquis de Hautefort, appelé au long des contrats seigneur d'Ans, Sieur d'Ans, Monsieur d'Ans et parfois François d'Ans. Cet appel qui dépasse la capacité de production habituelle va entraîner une association entre les maîtres de forge du Périgord : il faut mobiliser toutes les ressources. François d'Ans fabrique des canons mais n'a pas encore construit sa forge d'Ans. Il est locataire de la forge d'Auberoche, lié par un contrat de fermage. La forge d'Auberoche n'est pas suffisante : il va signer des contrats avec d'autres forges. Des mésententes apparaissent avec le propriétaire d'Auberoche et l'on peut supposer que c'est ce qui va décider François de Hautefort à la construction de la forge d'Ans qui se trouve au confluent du Blême et de l'Auvézère qui apportaient la force motrice. Un moulin à papier appartenant à sa femme existait déjà à cet emplacement possédant son équipement hydraulique avec retenue d'eau et canaux. Pour obtenir l'autorisation d'exploiter une forge, il fallait justifier d'une certaine superficie de forêt susceptible de fournir le charbon de bois nécessaire à la fabrication de la fonte. Souvent, l'ouverture d'une forge s'accompagnait de l'achat des forêts environnantes. L'exploitation de la forge en Périgord a abouti à un véritable désastre écologique au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle : les forêts disparaissent, rongées par l'activité sidérurgique. Des photos anciennes montrent la nudité des alentours des forges. Hélas, Auberoche et Ans ne suffirent pas à satisfaire les commandes royales et le seigneur d'Ans signe des contrats plus ou moins longs avec d'autres maîtres de forge et parmi ceux-ci, celui de Plazac revient très souvent, pour ne pas dire à chaque fois entre la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Plazac, beaucoup plus ancienne qu'Ans, possédait un double haut-fourneau, encore visible au-dessus du village. Il reste environ une dizaine de hauts-fourneaux encore visibles en Périgord. Il n'existait pas de relations de travail avec Savignac-Lédrier qui, bien que voisine, se

situait dans un autre domaine de travail : cette forge a très rarement œuvré pour l'armée, si ce n'est au début du XX<sup>e</sup> siècle où elle a fabriqué des blindages.

Une loi, en 1810 a obligé toutes les forges à se déclarer et à renouveler leur demande d'autorisation d'exercice. Il fallait décrire son activité, ses productions et bien préciser ses qualités de propriétaire ou de maître de forge. Seules deux forges ont été interdites d'activité pendant quelque temps, ce furent une forge à cuivre de Bergerac et la forge de Guimalet. Cette loi permet de retrouver des plans précis de la forge d'Ans et de voir que le haut-fourneau, double à l'origine était simple dans ces années-là, ce que confirme Festugière dans un courrier de 1818 où il confie son intention de remettre un deuxième haut-fourneau en état. Dans un annuaire de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle répertoriant les forges de France, une ligne mentionne un triple haut-fourneau à la forge d'Ans. On ne peut pas prêter foi à ce genre d'affirmation.

L'État était le gros client des forges citées, mais il n'était pas le client exclusif. Les maîtres de forge travaillaient aussi avec les particuliers, ils vendaient aussi des canons à des particuliers. Les flottes marchandes étaient équipées de canons. Ainsi la Compagnie Néerlandaise des Indes Orientales équipait ses navires marchands de bouches à feu ainsi ce navire marchand exposé à Amsterdam qui était armé d'une bonne trentaine de canons. Les armateurs ne s'adressaient pas directement aux maîtres de forge mais passaient par des marchands. »

Les canons ne furent pas la seule activité des forges du Périgord. Pendant longtemps, elles eurent la poêle à frire comme spécialité de temps de paix. Une autre importante spécialité fut la fabrication d'outils ou d'accessoires pour les sucreries des îles. Le sud du département fut un concurrent avec les Laulanier de Sainte-Croix qui au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle déposent un projet de fabrication de chaudières à sucre pour concurrencer les Anglais qui étaient les fournisseurs quasi exclusifs des sucreries françaises. Les chaudières Laulanier sont signées d'un L et d'une croix.

### **Intervention de Monsieur Pierre Gamboa.**

« Je tirerai de cette conférence les lignes de force fondamentales en mettant en relief l'histoire de la métallurgie pour arriver à la Forge d'Ans. L'histoire de la métallurgie, contrairement à ce qu'on pourrait penser, est une histoire très jeune. En effet, 1 000 ans avant notre ère, les hommes ont commencé à couler de la fonte dans les bas-fourneaux. 3 000 ans, à l'échelle de l'histoire de notre planète, c'est quelque chose de relativement bref. Maîtriser la fonte, c'est un problème de température. Vous avez conservé dans vos souvenirs scolaires « l'âge du cuivre » et « l'âge du fer ». La période du cuivre précède d'un millénaire la période du fer. Pourquoi ? Parce que le cuivre fond à 1 000°C et qu'il a fallu attendre un millénaire pour qu'on comprenne qu'il fallait obtenir des températures supérieures pour avoir de la fonte et ce, grâce aux bas-fourneaux, des constructions en pierre d'environ trois mètres de haut. La conférence de l'année passée a dû vous apporter toutes les informations au sujet des bas-fourneaux. La grande révolution de la métallurgie, c'est l'apparition des hauts-fourneaux. On peut se demander pourquoi il a fallu autant de temps, vingt-sept siècles, pour passer à la production de fonte en grande quantité.

Quelles étaient les conditions à réunir pour faire du Périgord la quatrième région sidérurgique de France ? Déjà, à l'époque gallo-romaine, on maîtrisait la fabrication de la fonte. Le Baron Verneuil, l'un des fondateurs de la SHAP expliquait, dans les années 1870-1871, que la métallurgie était en Périgord quelque chose de considérable : ainsi avait-il inventorié, dans la vallée du Bandiat, une cinquantaine de vestiges de bas-fourneaux remontant à cette période, témoignage de la grande activité autour de la fonte. Cela indique qu'en plus des données incontournables que sont le minerai, le bois et l'eau, le Périgord possédait, de longue date, le savoir-faire. C'est ce savoir-faire que Colbert mobilisa, quand, suite à la découverte de l'Amérique, le royaume de France dû se doter, en un très bref laps de temps, d'une marine marchande et militaire puissante : la France

devait prendre sa place dans la course aux grandes routes maritimes. Le Périgord fut sollicité aussi du fait de sa proximité atlantique. L'inventaire exhaustif des forges du Périgord dressé en 1958 par Monsieur Peyronnet de l'université de Rennes relève une concentration de cent-dix établissements métallurgiques sur quatre-cents kilomètres carrés. Le Périgord, grande région sidérurgique du passé est une donnée capitale de l'histoire que les considérations purement touristiques actuelles enterrent sous les châteaux, la préhistoire et les spécialités gastronomiques ! Dans cette histoire métallurgique, la Forge d'Ans a eu une place exceptionnelle. Jean Peters qui a soutenu sa thèse à Paris IV souligne qu'en 1692 les forges d'Ans et d'Auberoche produisaient à elles seules, le tiers des commandes de l'État soit environ 200 canons sur les 600 annuels que demandait la Royale.

Il faut faire une remarque sur le problème du bois. Les forges ont dévasté le Périgord par une énorme consommation de chêne. Une fois le chêne épuisé, on s'est attaqué au châtaignier. En 1692, l'évêché de Périgueux alerte les autorités : en s'attaquant aux forêts de châtaigniers, le Périgord risquait la famine. Un document remis par le propriétaire de la forge d'Ans nous renseigne sur les quantités. Pour fabriquer un canon de 18, canon marchand dit de « deuxième batterie » fabriqué pour la Compagnie des Indes et qui pesait 4 000 livres, deux tonnes (1 958 kg précisément), il a fallu 3 000 kg de fonte avant forage. Pour élaborer une tonne, il a fallu : 2 500 kg de minerai, 300 kg de castine, 1 200 kg de charbon de bois, ces 1 200 kg provenant de 14,8 stères de bois. Notre canon a donc nécessité 7 500 kg de minerai, 900 kg de castine et 44 stères de bois soit un tiers d'hectare de bois de vingt ans. Le minerai du Périgord est riche à 40 % (le minerai actuel provenant de Mauritanie est riche à 90 - 95 %). Il faut aussi remarquer que pour dépasser les 1 000°C il faut passer par le charbon de bois ou le coke : il est impossible d'obtenir cette température simplement avec le bois. Les soufflets actionnés par des moulins permettent également de monter la température. Il faut aussi retenir que, pour obtenir une masse

homogène, le canon doit être forgé d'une seule pièce pour être ensuite foré. Un mauvais canon est une perte énorme : les mauvais canons sont mis au rebut sans espoir de refonte : on ne sait pas le faire. Ce n'est qu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle que Maritz (1680-1743) mit au point l'alésage vertical puis horizontal qui révolutionna la fabrication des canons avant le procédé Gribeauval. Élaborer un canon est un travail technologique très difficile.

### Conclusions par le Président P. Chouzenoux.

Revenons à l'histoire du cercle de recherches de la route des canons. Nous savions où les canons étaient fabriqués, nous savions où ils étaient embarqués, mais nous ne connaissions pas la route. C'est en étudiant la carte de Beleyme que nous avons découvert l'existence d'une route commerciale, une route de transport qui reliait la vallée de l'Auvézère à la vallée de la Vézère. Nous sommes partis de l'idée que cette route presque rectiligne qui suivait les crêtes devait être la route des canons. Une fois relevée, nous l'avons confrontée aux cartes IGN actuelles. Puis nous nous sommes rendus sur le terrain, sur les dix communes traversées. Nous avons, à cette occasion dressé des procès verbaux en présence des élus locaux qui participaient à cette action du cercle de recherches qui a ainsi officialisé le tracé de cette route qui maintenant ne demande qu'à être valorisée pour l'histoire, le tourisme ou la simple curiosité.

En conclusion, développer la route des canons, c'est mettre en relation des chercheurs, des spécialistes dans une variété de domaines, comme l'exigeait jadis le fonctionnement des forges.

*Synthèse rédigée par  
Daniel Blondy*

*Ce compte rendu  
intègre sans délimitation  
précise les interventions  
ponctuelles de Monsieur  
Patrick VILLIERS, professeur  
émérite en histoire moderne à  
l'Université du Littoral Côte d'Opale, fondateur du Centre de  
Recherches en Histoire Atlantique et Littorale, et membre de la  
Société française d'histoire maritime que nous avons eu le  
plaisir d'accueillir ce soir-là.*



## VI.

### Nécrologie

#### Décès de Madame Annick QUEYROI, maire de Chourgnac d'Ans.

Madame Annick QUEYROI, épouse du docteur Jean-Marie QUEYROI, maire de Cherveix Cubas est décédée le 6 octobre dernier.

Maire de la commune de Chourgnac d'Ans depuis 2008, après avoir été successivement conseillère municipale de Cherveix Cubas, puis de Chourgnac d'Ans en 2001, Annick QUEYROI avait accueilli notre association lors d'une sortie « découverte du patrimoine » le 27 juillet 2008 sur la place du village, sous les ombrages de majestueux marronniers plus que centenaires. Cette sortie d'été de l'association permettait aux nombreux participants de découvrir les richesses d'une architecture rurale encore très bien préservée dans ce causse du pays de Hautefort.

Mme Annick QUEYROI et son équipe municipale, avait offert à la salle de la mairie, le verre de l'amitié au groupe de "promeneurs – découvreurs" du patrimoine et des beautés du pays des "cheyroux", à Chourgnac d'Ans. Une commune pleine de richesses naturelles, et aux nombreux sentiers de randonnée correctement entretenus et balisés, pour des promenades faciles, très agréables et pleines de charme.

Madame QUEYROI, enfant d'une famille de Chourgnac d'Ans était la fille de Jacqueline DUMAS, ancienne membre du conseil d'administration et membre fondateur de notre association.

Hautefort, Notre Patrimoine, présente à son époux et sa famille, ses sincères condoléances.

Dans le prochain Tome 6 « Recueil de documents », un chapitre particulier sera consacré à la commune de Chourgnac d'Ans et, par les hommages qui lui furent rendus, nous y évoquerons la personnalité de madame Annick QUEYROI.

*Pierre Villot*



**Décès de  
Monsieur  
Maurice  
DUMONCEL,  
ami de la  
baronne de  
BASTARD.**

Le 24 décembre 2013 est décédé à Paris, à l'âge de 94 ans, Maurice Dumoncel, ancien P.D.G. des éditions Tallandier. Son nom est indissolublement lié à Hautefort ; ami de la baronne de Bastard, il présida le Comité d'aide à la restauration du château d'Hautefort, entreprise dans laquelle il s'investit totalement. Le château de Mauriac à Douzillac, vendu récemment, dans sa famille depuis 126 ans, enraccina cet homme de culture dans ce Périgord qu'il aimait avec passion.

Pour saluer sa mémoire, nous reproduisons ci-contre une correspondance qu'il adressa en octobre 1968 à la baronne de Bastard (également reproduite dans notre *Recueil de Documents - tome 5 - page 53*).

7 octobre 1968

14, RUE FRANÇOIS 1<sup>ER</sup> . VIII<sup>E</sup>

Chère Annie,

Je voudrais vous dire combien je pensais à vous ce samedi soir, et à tout ce qu'il y a de cruel et de pénible pour vous dans toute ces démarches et ces efforts qu'inspire la volonté de reconstruire Hautefort. J'admire votre courage, mais je comprends qu'il puisse s'accompagner de moments de

dépression et de profond chagrin.

Vous savez que je ferai tout ce que je pourrai pour vous aider ; et il va y falloir beaucoup de ténacité, d'imagination, et de force de persuasion.

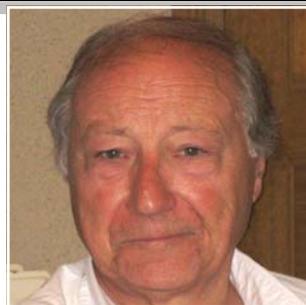
Je voulais vous dire comme je comprends tout ce qui peut vous venir à l'esprit, et au cœur, et en être atteint aussi. Souvenez-vous des vers de Kipling (dans la traduction d'André Maurois) :

" Si tu veux voir aujourd'hui trier l'ouvrage de ta vie  
Et sans dire un seul mot, te mettre à rebâtir ...

Nélan !

Affectueux pensées de nous deux pour vous

Maurice Dumoncel



Philippe Chariéras

# HAUTEFORT, NOTRE PATRIMOINE



Compte Rendu d'Activité N° 38 - Janvier 2014

*Madame, Monsieur, cher(e) adhérent(e),*

*permettez-nous de vous rappeler*

*qu'en ce début d'année 2014*

*votre cotisation nous est au plus vite*

***indispensable,***

*pour l'établissement de notre budget,*

*et pour la bonne marche de notre association.*

***Merci d'y penser !***

## HAUTEFORT, NOTRE PATRIMOINE

Hôtel de Ville de Hautefort  
Rue Sylvain Floirat  
24390 - HAUTEFORT

Faites nous part de vos remarques et suggestions :

Madame, Monsieur :

.....

Suggestions :

.....

.....

.....

.....

## HAUTEFORT, NOTRE PATRIMOINE

Hôtel de Ville de Hautefort  
Rue Sylvain Floirat  
24390 - HAUTEFORT

### Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

Je soussigné(e) :

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tel : ..... Courriel : .....

Demande mon adhésion à l'association **Hautefort, Notre Patrimoine.**

Date et Signature

Nouvelle adhésion 2014

renouvellement 2014

À titre de membre actif

cotisation 15 €uros

À titre de membre bienfaiteur

cotisation 30 €uros ou plus

- Association - Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901.

- déclarée à la Préfecture de la Dordogne le 17 Septembre 1997 - Récépissé N° 308161, publiée au J. O. N° 41 du 11 Octobre 1997.

- objet : connaissance du Pays de HAUTEFORT, recensement et classement de tous documents historiques relatifs à la commune de HAUTEFORT et aux communes voisines ; mise à la disposition du public des documents ainsi centralisés.